# Tente gonflable à air captif AirBlock

## Instructions de montage

1. Sortir la tente du sac de transport et la déployer à plat sur le sol, de façon à ce que les pieds de la tente soient recouverts par le toit.



**2.** Visser le tuyau de la pompe sur l'orifice marqué « OUT ».



3. Sur l'un des pieds se trouve une valve de gonflage. Si le ressort de la valve est en tension, appuyer dessus pour le relâcher. Visser ensuite le tuyau de la pompe et commencer le gonflage. La pression dans les pieds va tendre le ressort et bloquer la sortie d'air.



4. Lorsque la tente commence à se soulever, se placer en dessous et soulever l'endroit où les pieds se croisent.
Une fois la tente gonflée, déconnecter la pompe.



**5.** Fixer la tente au sol à l'aide de tous les piquets d'ancrage et cordes fournis.



6. Monter ensuite les parois de la tente et les fermer avec les deux fermetures éclair partant du bas.



7. Pour démonter la tente, dévisser la valve et appuyer sur le ressort tendu afin de libérer l'air.



**8.** Visser le tuyau de la pompe sur l'orifice marqué « IN ».



9. Visser la pompe à la valve et commencer à aspirer l'air des pieds de la tente. Ensuite, rouler la tente et la ranger dans le sac de transport.



### Poids de lestage

Pour les poids de lestage en sable de forme elliptique, les attacher aux sangles de tension sur le toit à l'aide de cordes.



Pour les poids de lestage en forme de cercle, les fixer aux pieds de la tente.





#### Durée, conditions et étendue de la garantie des produits pneumatiques.

- 1. Une notice de montage est fournie avec chaque produit.
- 2. La garantie couvre : la tenue des couleurs (résistance aux rayons UV), les changements de structure du tissu (rétrécissement, dilatation) lors d'une utilisation correcte, la solidité des coutures et des éléments de fixation, la durabilité des soudures et l'étanchéité de la structure.
- 3. La garantie ne couvre pas les dommages mécaniques, ni ceux causés par une utilisation incorrecte ou le non-respect des recommandations du Fabricant.
- 4. La garantie ne couvre pas les altérations résultant de l'usure naturelle du produit.
- 5. Le Fabricant garantit que le produit a été fabriqué avec le plus grand soin. En cas de défaut constaté, le Client s'adresse au Fabricant. Celui-ci répondra dans un délai de 7 jours et s'engage à réparer le défaut dans un délai de 30 jours à compter de la date d'acceptation de la réclamation. Le Fabricant prolonge la durée de la garantie d'une période équivalente à celle de la réparation.
- 6. Le Fabricant décline toute responsabilité pour le montage/démontage du produit s'il a été effectué sans respect de la notice jointe.
- 7. Le Fabricant accorde une garantie de 24 mois sur les produits pneumatiques et tous leurs accessoires.
- 8. La garantie ne couvre pas les dommages causés par une mauvaise utilisation, ni ceux résultant d'événements fortuits, d'incendie, d'ouragan ou d'actes de vandalisme.
- 9. Le Fabricant se réserve le droit de modifier les informations ci-dessus.
- 10. Pour les cas non prévus dans les présentes conditions, les dispositions de la loi du 27 juillet 2002 relative aux conditions particulières de vente aux consommateurs et modifiant le Code civil polonais (Journal officiel 2002 n° 141, pos. 1176, avec modifications de 2004 n° 96, pos. 959) s'appliquent.

#### Recommandations pour l'utilisation et l'entretien des produits pneumatiques.

- 1. Le produit doit être fixé au sol à l'aide de tous les piquets et ancrages fournis, et, en cas d'installation sur une surface dure, fixé à l'aide de tous les poids de lestage en sable ou en fonte fournis par le Fabricant.
- 2. Le produit publicitaire peut être utilisé en fonction du mode de fixation au sol :
  - par vent jusqu'à 50 km/h avec fixation au sol par piquets/ancrages,
  - par vent jusqu'à 40 km/h avec fixation au sol par poids de lestage en sable ou en fonte.
- 3. En cas de rafales de vent croissantes, le produit doit être immédiatement démonté afin d'éviter tout dommage.

Ne pas plier ni stocker le produit lorsqu'il est mouillé, car cela pourrait provoquer l'apparition de moisissures. Un produit mouillé doit être immédiatement déployé dans un endroit sec pour sécher. Les traces de moisissure ne sont pas couvertes par la garantie.

- 4. Les salissures éventuelles sur le tissu doivent être éliminées immédiatement après leur apparition à l'aide d'un chiffon humide avec de l'eau tiède, sans détergent supplémentaire. Le Fabricant autorise le nettoyage avec des nettoyeurs haute pression, en maintenant une distance minimale de 50 cm du jet d'eau.
- 5. Aucune réparation ne doit être effectuée par l'utilisateur sans l'accord du fabricant. En cas de dommage mécanique ou causé par de fortes rafales de vent, le produit doit être renvoyé au Fabricant pour réparation afin d'éviter d'éventuels dommages supplémentaires.

